



MICROFICHE N°

00102

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

مركز توثيق الزراعة

وزارة الزراعة

المركز الوطني
للتوثيق الزراعي

تونس

F 1

STANISLAS TASSINI

GOUVERNEMENT DE MAHORA

COA
perspectives
de développement
du gouvernorat
de mahoré

1^{ères} Journées
de développement 1975

Document de Synthèse



INTRODUCTION

L'organisation des premières Journées de Développement du Gouvernement de Mahdia répond à un but fondamental : identifier ce jeune Gouvernement, sortier né de la récente reorganisation administrative, lui faire assumer pleinement son rôle dans le processus irréversible du développement intégral que connaît la Tunisie de l'ère bourguibienne, et préciser de la manière la plus rigoureuse les perspectives de son essor économique et social.

Ce document comprend une analyse sectorielle assez fouillée, synthétisée mais nullement exhaustive s'inspirant dans une problématique d'ensemble.

L'approche d'un bilan géographique, économique et social est l'apport fondamental de cette étude qui envisage des solutions et des recommandations adéquates sur le plan régional en tenant compte des potentialités humaines, des ressources et des richesses diverses que recèle le Gouvernement de Mahdia.

Le document constitue, par ailleurs, le cadre de référence et fournit les éléments de base à notre politique de développement régional qui a pour bases les options fondamentales du développement et de l'expansion de notre économie nationale telles qu'elles sont définies dans le Contrat du Progrès.

seront mobilisés pour poursuivre les uns et renforcer les autres.
Les problèmes urgents et vitaux que pose la naissance de ce
Gouvernement feront l'objet d'actions complémentaires et spéci-
fiques.

L'essentiel pour nous est d'avoir initié et mobilisé toutes
les forces vives de la région afin qu'elles participent à cette
action de développement pour le bien mutuel, compatible avec
les meilleurs intérêts du Pays.

Le Gouverneur de Mandis

LEONIDINE SOLAARI

1975

présentation

Ce document présente la synthèse des travaux réalisés par le Gouvernement de Madagascar et ses partenaires pour les années à venir.

C'est une synthèse de plan stratégique.

I. LA SITUATION SOCIALE ET LES OBJECTIFS

1. Démographie (11)
2. Emploi et formation professionnelle
3. Equipements socio-sanitaires
 - 3.1. Le logement
 - 3.2. L'eau
 - 3.3. Habitat et conditions de vie
 - 3.4. Culture
4. Infrastructures
 - 4.1. Les routes
 - 4.2. Les ports
 - 4.3. La voirie ferrée

II. BILAN ET PERSPECTIVES DES SECTEURS PRODUCTIFS

A) L'AGRICULTURE

1. Le climat agricole et son aménagement
2. La production agricole
 - 2.1. L'élevage
 - 2.2. L'arboriculture
 - 2.3. Les cultures irriguées
 - 2.4. Les cultures maraîchères en sec
 - 2.5. La pisciculture

Il nous semble utile de justifier cette place de la démographie dans cette note. La commission d'étude de population n'est pas le seul conseil de cette partie bien qu'elle soit indispensable pour le bilan de l'action socio-économique et dresser les perspectives de développement. L'analyse démographique de population de la campagne vers les villes et de celles-ci vers l'extérieur et l'état d'équilibre des populations des villes et des campagnes sont en fait l'analyse préalable de la situation socio-économique dans le pays. C'est pourquoi l'importance que la démographie ait à la fois l'aspect méthodologique et l'approche la plus globale des phénomènes économiques et sociaux.

RI LA PECHE

C) L'ARTISANAT ET LES PETITS METIERS

1. L'artisanat
2. Les petits métiers

D) L'INDUSTRIE

- 11 Les industries
- 22 La transformation du poisson
- 33 L'industrie textile
- 44 Les autres industries

II) L'ORGANISATION DES ECHANGES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

LA SITUATION SOCIALE
ET LES OBJECTIFS

1 Démographie

Le Gouvernement de Mandat croit en 1956 127 000 habitants. En 1956, ils étaient 142 000. La croissance est faible. Elle l'est car de 1948-50 au 31 mars 1956 l'accroissement national était de 2,6 %. Ces constatations tendent à prouver que, depuis l'indépendance, le Gouvernement de Mandat a encouragé le développement démographique de 1 % par an par rapport à la moyenne nationale. Ce phénomène est dû à une forte émigration des vers d'autres villes, notamment Tadmor, vers Jérusalem. Les données de l'immigration en 1956 pendant cette période pour tout les arrivés n'étaient que de 6 400. Le nombre d'émigrés de 14 100 représente 3 % de la population totale.

Contrairement à d'autres régions ottomanes qui ont donné des étrangers, a encouragé un accès par le fait d'une croissance importante. Le Gouvernement de Mandat ne comptait que 675 personnes émigrées en 1956, de leur départ à la suite d'une croissance.

Le développement démographique a encouragé l'immigration des villes et villages de la région. Pour constater en effet que, depuis la fin de l'indépendance, le Gouvernement de Mandat a encouragé le développement démographique de 1 % par an par rapport à la moyenne nationale. Ce phénomène est dû à une forte émigration des vers d'autres villes, notamment Tadmor, vers Jérusalem. Les données de l'immigration en 1956 pendant cette période pour tout les arrivés n'étaient que de 6 400. Le nombre d'émigrés de 14 100 représente 3 % de la population totale.

Cette constatation importante montre que le Gouvernorat ne disposait pas en 1966 d'une assise urbaine dynamique capable d'organiser la vie économique régionale et de polariser les relations entre les différentes parties qui le constituent.

L'évolution récente présente une particularité par rapport au reste du pays. En effet, contrairement au phénomène général de décroissance rurale due à l'exode rural qui s'est développé à partir des années 1940, la population rurale du Gouvernorat de Mahdia a doublé son taux de croissance annuelle qui est passé de 1,7 % par an entre 1956 et 1966 à 3,1 % par an entre 1966 et 1971. La campagne du Gouvernorat de Mahdia devenait attractive probablement à cause des actions agricoles qui y ont été faites notamment dans le cadre de l'ex-office des Souassis.

La population des villes continuait à stagner parce que l'émigration continuait à s'alimenter à partir des villes.

Mais depuis 1971, les phénomènes s'inversent. La croissance rurale chute à 1,5 % et la croissance urbaine remonte, au contraire, à 12 % par an. L'exode rural, inconnu jusqu'alors, vient s'ajouter et la croissance des villes et les départs à l'étranger.

La destination des mandats envoyés par nos travailleurs à l'étranger confirme, en effet, que maintenant l'essentiel de l'émigration notamment vers la Libye, est alimenté par les départs des Souassis et Chorbans.

Notre Gouvernorat compte aujourd'hui 210.000 habitants dont 34 % seulement habitent les villes alors que le taux d'urbanisation à l'échelle du pays est de 51 %. Gouvernorat rural

ou le phénomène d'exode rural ne fait que commencer, voilà la caractéristique principale de cette région.

Les perspectives d'avenir, partant de cette constatation, doivent être à la fois prudentes et volontaristes. Nous les situons à l'horizon 1981, non seulement pour cadrer avec les périodes de notre planification nationale, mais aussi pour proposer des actions réalistes, réalisables et capables d'agir sur les structures socio-économiques.

En espérant que les actions engagées dans le monde rural — notamment celles des programmes de développement rural — puissent avoir des effets sur le maintien de la population sur place, effets qui ne seraient en tout état de cause, numériquement sensibles qu'à partir de 1979-1977, nous estimons que notre population serait de l'ordre de 245 000 en 1981, dont 90 000 vivraient dans les villes. Parmi celles-ci Mahdia aurait 37 000 et El Jem 17 000 rattrapant et dépassant légèrement Kaour Essaf qui n'aurait que 16 000 habitants.

2. Emploi et formation professionnelle

Ces données nous permettent d'estimer la population active et non formée en emploi. La population d'âge actif, actuellement de 121 000 passera à 120 000 en 1981, soit une 100.000 personnes. Il n'y a en fait que 47 500 disponibles pour le travail. Ce chiffre est certainement sous-estimé parce que l'hypothèse de compter les 4/5 des femmes en âge d'activité comme des femmes au foyer (hypothèse d'ordre plus) n'est pas vraisemblable dans notre Gouvernement ou emplois industriels et agricoles féminin est très important.

Quoiqu'il en soit sur les 47 500 personnes disponibles pour le travail, il y a 37 500 actuellement occupées. Il devrait donc y avoir 10 000 à la recherche d'un travail. En réalité, il n'en est rien puisque les bureaux de placement ne reçoivent qu'un million de demandes par an. Sachant évidemment que ces bureaux de placement ne reçoivent qu'une partie des demandes d'emploi le rapport entre 1 000 demandes formulées et 2 500 demandes théoriques nous incite à penser que la réalité est entre les deux, mais beaucoup plus proche du premier chiffre que du second. La connaissance intuitive de notre région nous le confirme.

Le problème de notre Gouvernement n'est d'ailleurs pas là.

Il comporte deux aspects.

Le premier, c'est la très forte saisonnalité

de l'emploi et le deuxième c'est la demande de plus en plus exigeante des jeunes — détaillants scolaires ou autres — formés dans nos centres de formation professionnelle.

Un seul chiffre caractérise le 1er aspect : 75 % de l'emploi dans notre Gouvernement est saisonnier. C'est la conséquence de la structure socio-économique de la région.

54 % de l'emploi est dans l'agriculture et 8,2 % dans la pêche, au total 62,2 % alors qu'à l'échelle nationale, le taux n'est que de 48,0 %.

L'industrie qui n'est qu'agriculture ou de pêche représente 5 % de la population active employée. Elle est également saisonnière. En moyenne cet emploi saisonnier occupe 150 jours par an. Cette saisonnalité engendre et explique les problèmes que nous rencontrons tant au niveau social qu'au niveau économique. La régularité de la production n'est pas assurée parce que l'emploi ne l'est pas et inversement l'habitat n'est pas programmé parce que les employés ne restent ni une partie de l'année en place etc...

Il est évidemment impossible de faire disparaître l'emploi saisonnier. D'ailleurs, la question n'est pas une question de nombre de jours travaillés par an mais celle de la quantité produite pendant ce temps de travail et le revenu qu'elle procure. Ni l'un, ni l'autre, et par voie de conséquence ni l'un, ni l'autre, ne sont suffisants.

Agir sur les structures socio-économiques du Gouvernement n'est pas l'affaire de 5 ans ou même 10 ans. Croire qu'il est possible de s'assigner des objectifs capables de guider notre action régionale à court et à moyen terme, il n'est pas impossible, en effet, de donner une nouvelle orientation à notre activité économi-

que. Nous proposons que l'emploi agricole diminue de 18 %, ce qui est encore possible, parce que c'est la tendance générale, et que l'emploi industriel représente 11 % du total au lieu de 5 % actuellement et que l'emploi industriel dans les services passe de 25 % à 37 %. Ces objectifs ne seraient probablement pas atteints en 1981 mais une augmentation de la capacité de transformation des produits agricoles et de betterie qui s'amorce avec les projets de deux huileries dans les délégations de Soukassi et Chorbane et de deux conserveries à Mahdia et La Chabba; un renforcement des équipements et des services surtout dans les villes (surtout les hôpitaux) ; cette augmentation et ce renforcement nous rapprochent de nos objectifs.

Cette hypothèse se traduit par la création de 13.900 nouveaux emplois jusqu'en 1981 (soit 2000/an) exigeant :

- un triplement dans l'emploi industriel et artisanal organisé (15.600 au lieu de 2.200 actuellement) ;
- Un doublement dans l'emploi dans les services (18.700 au lieu de 9.400 actuellement) ;
- Une diminution de 3 % de l'emploi agricole (124.800 au lieu de 128.250) ;

Le deuxième défi se situe entre la satisfaction et l'emploi est celui de la satisfaction de la formation et du placement des jeunes.

Notons d'abord que notre capacité de formation a procurée à une classe moyenne de plus de 1970. Elle est passée de 100.000 postes de formation en 1970 à 300.000 en 1975 et 1.100 cette année. Cet effort extraordinaire est dû en grande partie à l'entrée en scène des programmes

mes d'animation rurale dont nous donnons plus loin d'autres effets bénéfiques sur d'autres secteurs. Cet effort ne nous cache pas cependant les faiblesses. La plus importante est la structure de la capacité de formation.

Des secteurs clés de notre économie, à savoir l'agriculture, la pêche et la transformation des produits de la pêche, restent faiblement représentés (22 % du total en 1974). Nous avons amélioré cette structure en 1975 puisque la part de la formation dans ces secteurs clés est passée à 31 %. Le programme du Développement rural participe par 500.000 D. pour 1973-1978. Il a financé 47 % de la capacité de formation existante contre 33 % par l'OTTEEP, 11 % par l'ONR et 9 % par le Ministère de l'Agriculture.

La deuxième faiblesse est la double discordance entre l'offre et la demande de formation d'une part et entre la capacité de formation et la capacité de placement, d'autre part.

Devant les 1.700 postes de formation existants dont 500 sur le tas, la demande se présente sous deux aspects : la demande légale et la demande réelle. Cette distinction découle de la barrière des 17 ans exigée pour bénéficier de la formation.

La demande légale (c'est-à-dire les jeunes de 17 ans et plus) est de 1.780. En face des 1.405 postes existants en 1975, le déficit n'est que de 380. Il peut être facilement comblé. Si le rythme des défaillances continue comme il l'est aujourd'hui il y aurait 500 demandes non satisfaites par an.

Il nous faudrait donc créer 460 postes de formation supplémentaires.

En 1975, on avait pu en créer les emplois nécessaires jusqu'en 61, soit 2 400 environ au cours des 5 programmes venant. Il serait souhaitable alors de les répartir selon les besoins des secteurs essentiels par exemple :

20%	Pour l'Agriculture	soit 600
10%	La Pêche	300
5%	L'industrie agricole	150
25%	Artisanat	625
10%	Bâtiment	250
30%	Autres secteurs	625

3.400 postes

Les créations d'emplois que nous avons estimées à 2 000 par an pourraient être orientées vers les 2 000 à 2 500 jeunes formés. Nous aurons ainsi contribué du même coup à réduire l'inadéquation entre la demande (emploi de formation) et la capacité de placement et la disponibilité de la structure socio-professionnelle de l'emploi.

Reste le problème de la demande réelle (les jeunes de moins de 17 ans). Ils sont 2 520 jeunes de moins de 17 ans : des délaissés scolaires, pour lesquels on ne peut espérer que 200 postes de formation sur le tas.

Comme cette capacité de formation sur le tas n'est pas indéfiniment extensible, nous risquons d'avoir à 500 à 2 600 jeunes par an non récupérables. Ce problème retient particulièrement notre attention.

Il est évident que la solution idéale serait de supprimer la délaissances scolaire en rendant effectivement obligatoires la scolarité jusqu'à 17 ans. Nous sommes convaincus cependant que

les conditions ne sont pas encore réunies pour prendre cette mesure.

Nous suggérons de reprendre l'idée de préformation qui semble avoir un début de réalisation sur de nouvelles bases dans d'autres régions ; tous les organismes régionaux pourraient y concourir, notamment les structures du Parti et les organisations nationales.

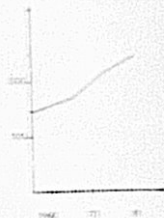
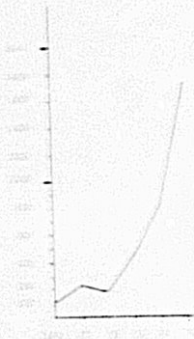
Dans notre Gouvernorat, la préformation pourrait, par exemple, intéresser les petits travaux agricoles (jardinage...) et surtout la fabrication et réparation de filets de pêche, l'entretien des embarcations et les menus travaux de peinture et autres dont ont besoin les pêcheurs pendant la préparation de la campagne de pêche et au cours de celle-ci.

EXPERIMENTAL PROCEDURE

EXPERIMENTAL PROCEDURE

EXPERIMENTAL PROCEDURE

EXPERIMENTAL PROCEDURE



3. Equipements socio-éducatifs

3.1 LA SCOLARISATION

La scolarisation primaire a fait un bond considérable depuis l'indépendance. Le taux est passé en effet de 20 % en 1956 à 66 % actuellement (7.400 enfants scolarisés en 1956, 22.000 actuellement).

Si la scolarisation des garçons est plus que satisfaisante (85 % au lieu de 80 % à l'échelle nationale) celle des filles est encore faible (35 % au lieu de 51 % à l'échelle nationale). Il est vrai que le problème n'est plus un problème d'équipement scolaire puisque cette faible scolarisation des filles est la conséquence du caractère fortement rural de la population et de sa forte dispersion. Notre effort portera donc sur l'origine de cette faiblesse à savoir l'encouragement du regroupement de l'habitat rural et l'amélioration des conditions de vie dans le campagne.

A titre d'exemple nous nous fixons un taux de scolarisation global de 70 % en 1981 avec une incitation pour la scolarisation des jeunes filles qui serait souhaitable de doubler. Nous aurons alors 27.000 garçons et 19.000 filles scolarisés en 1981.

La scolarisation dans le secondaire est partie presque de zéro. A peine une centaine d'élèves en 1956 ; ils sont aujourd'hui 5.200 après le bond spectaculaire de 1966 dû à la création de 4 collèges (K. Essal, El Jem, Bouassi et Chebbel) qui a fait passer le nombre de 0.500 à 5.000 élè-

ves).

Selon le rythme maintenant assuré d'environ 500 élèves supplémentaires par an nous aurons 8.000 enfants scolarisés dans le secondaire en 1981 parmi lesquels nous comptons augmenter sensiblement le nombre d'élèves dans l'enseignement technique, à 663 soit à peu près la moitié du total). Notre objectif est de porter le taux à 20 % en 1981 ce qui se traduit par une scolarisation annuelle de 130 à 140 élèves dans ce type d'enseignement.

1.2. LA SANTE

Dans le domaine de la santé, le point de départ est également très faible. De 42 lits (1956) nous sommes passés à 271 actuellement et avec la création de l'hôpital régional de M'badia nous aurons dans quelques années 570 lits.

Cette progression est satisfaisante puisque notre ratio d'équipement sanitaire passe de 0,7 lits pour 10.000 en 1956 à 1,3 actuellement et à 2,1 avant 1981 ce qui nous permet de rattraper le taux national. A cet effort doit correspondre un effort analogue en nombre de médecins bien que la progression ait été spectaculaire depuis l'indépendance car nous sommes passés de 3 médecins pour 100.000 habitants en 1956 à 8 médecins pour 100.000 habitants en 1981. Pour cela il convient de rattraper le taux national qui est de 13 médecins pour 100.000 habitants ce qui correspond à un recrutement supplémentaire de 16 médecins en 7 ans.

Une faiblesse cependant c'est la répartition géographique des lits, toutes les délégations ont un hôpital de circonscription sauf Chorbane qui en a le plus besoin. Nous espérons combler cette lacune dans les prochaines années.

Le nombre de dépendaires est passé de 7

(en 1958) à 14 actuellement après l'achèvement de 6 dispensaires et 2 salles de soins grâce au programme d'animation rurale (1974). Cela correspond à 1 dispensaire pour 12 500 habitants. Notre objectif est d'arriver à une desserte de 7 500 habitants par dispensaire par la création de 13 nouveaux dispensaires qui sont précisément programmés en 1975-1976 dans le cadre du P.D.R.

Les dépenses de ce programme pour 1973-76 s'élèvent à 180 000 Dinars. Le problème de l'équipement des dispensaires reste entier. Il serait souhaitable de le renforcer et au besoin de solliciter une contribution supplémentaire des départements intéressés.

Les services d'hygiène et de médecine font un effort inlassable pour prévenir et traiter toutes les maladies qui se présentent dans la région. Malgré cet effort, le manque d'hygiène et la sous-alimentation, dans les zones rurales, engendrent des maladies dont la tuberculose et l'hépatite représentent plus de la moitié des cas décelés.

La première touche la tranche d'âge 25-45 ans et la 2ème les moins de 10 ans. Un effort particulier sera fait pour enrayer « ces maladies du sous-développement ».

Le planning familial gagne de plus en plus d'acceptations. Le nombre de ligatures des trompes et des insertions de DIU augmente d'année en année grâce à une importante campagne d'information et d'orientation.

3.3 HABITAT ET CONDITIONS DE VIE

L'habitat est un des problèmes sensibles de notre Gouvernement. L'Habitat urbain doit être organisé dans le cadre de l'aménagement des villes. Les demandes de construction sont nombreuses et pressantes mais nous veillons à ce qu'elles soient satisfaites dans un cadre cohérent. Sensibles à la légitimité de ces demandes, nous le sommes aussi à la nécessité de maîtriser la croissance de nos villes, et d'éviter tout ce qui pourrait compromettre leur épanouissement harmonieux.

Le plan d'aménagement de Mahdia est en cours de réalisation. Les premiers éléments ont montré que notre ancien plan a été largement respecté.

La faible croissance de la ville n'a pas engendré, heureusement, de fortes pressions mais, comme nous nous attendons à une forte croissance dans les années à venir, nous pensons pouvoir juguler la pression qui en résultera grâce au cadre de cohérence qui sera élaboré. D'ores et déjà les actions engagées : construction de 6 immeubles, du complexe sportif, de l'hôpital régional et de nouveaux locaux pour les services techniques et administratifs régionaux, cadrent avec l'organisation urbaine souhaitable de la ville. Un problème cependant reste non résolu. C'est celui de l'assainissement. Aucune des villes du Gouvernement, à commencer par la capitale, n'est dotée d'un système d'évacuation des eaux pluviales ou usées adéquats. Les ordures ménagères sont déversées actuellement dans les abords des villes. Nous espérons que la création de l'office de l'assainissement nous aidera à résoudre ce problème urgent, en colla-

boration avec les collectivités locales.

Les projets d'électrification dans les villes et à la campagne fera évoluer le taux d'électrification du Gouvernorat de 10 % (69) à 20 % en 76. Le renforcement de l'alimentation en eau potable par le rattachement des villes du Sahel Sud au réseau du Sahel Central et Nord permettra de résoudre le problème de l'approvisionnement en eau urbaine jusqu'en 1991. Le nombre de branchements passera de 1 200 en 1968 à 4 000 en 1975 et probablement 10 000 en 1981 ce qui fera augmenter le taux de branchement de 3 % en 1968 à 20 % en 1981.

Sur le plan rural le problème est singulièrement plus ardu, car il ne s'agit pas seulement de construire mais aussi d'équiper en électricité, eau potable, téléphone, etc. Le nombre de logements ruraux prévus est : 374 en 1974, 350 en 1975 et 350 en 1976. La participation du programme du Développement Rural est de 165 000 Dinars. La semi-urbanisation de la campagne qui est actuellement la préoccupation première du programme de développement rural est un problème difficile dans notre Gouvernorat, caractérisé par une forte dispersion de la population. Sur une population rurale de 138 000 habitants actuellement il n'y a que 40 000 qui sont relativement regroupés dans une cinquantaine d'agglomérations de plus de 500 habitants, soit un peu plus du quart. Parmi ces regroupements, 6 seulement sont actuellement rattachés au réseau de la STEG et équipés d'eau potable. Le programme d'animation rurale essaie de rattraper le retard en programmant pour cette année et l'année 76, 11 localités pour l'électrification, avec une participation de 180 000 D. Il a

part de la STEG mont de 80.000 D.J. et pour la construction et l'aménagement de citernes publiques et 180 pour la création, l'aménagement, l'équipement de points d'eau avec une participation de 378.000 dinars.

L'équipement de la campagne continuera descendant à se hauteur à la grande dispersion de la population. Nos objectifs, en la matière, ne peuvent être que très approximatifs parce que le regroupement de la population n'est pas un acte volontaire et conforme aux intérêts économiques et sociaux des gens, devient une opération difficile. Nous mettrons tout en œuvre pour l'organiser et le renforcer.

3.4 - LA CULTURE

L'activité culturelle dans le Gouvernorat de Mahdia commence à prendre de l'importance après la mise en place d'un embryon d'infrastructures.

En effet 4 maisons de la culture existent (Mahdia, Chebba, El Jem et Souassi) et quelques bibliothèques.

L'achèvement de la maison de la culture de Mahdia et surtout son équipement permettront de relancer la vie culturelle dans la région.

Le Gouvernorat de Mahdia réunit les monuments historiques les plus significatifs de notre histoire.

La civilisation romaine est symbolisée par l'Amphithéâtre d'El Jem et la civilisation islamique par la ville de Mahdia avec sa grande mosquée et son fort. Ces deux pôles du patrimoine archéologique, sont des axes importants de

L'activité touristique, bien que les structures d'accueil ne soient pas au niveau de la demande.

La mise en valeur de cette richesse, engagée notamment par le programme de restauration de l'ampthéâtre d'El Jem contribuera au développement de notre région.

TABLEAU 1 : Évolution du nombre de touristes à El Jem (1970-1980)



TABLEAU 2 : Évolution du nombre de touristes à El Jem (1970-1980)



4. Infrastructures

4.1. LES ROUTES

Notre Gouvernorat est l'un de ceux qui ont le plus bénéficié de l'effort de l'Etat en matière de route. Il comprend actuellement 2.718 kms dont 370 kms bitumés ; ce qui donne une « densité route » de 0,59 km au km² alors qu'à l'échelle nationale elle n'est que de 0,150.

La distribution des routes bitumées favorise le littoral. Mahdia et Ksour Essaf sont desservies par 4 accès bitumés ; El Jem par 3 accès, Souassi par 2 accès et Chorbane par un seul. Deux routes d'intérêt national traversent le Gouvernorat du Nord au Sud, la GP 1, passe par El Jem et la MC 82 relie Souassi-Mahdia-Sfax.

Les liaisons interdélégations sont relativement nombreuses et assurées en tout temps. Les pistes agricoles totalisent 2.348 kms dont la moitié se trouve dans les délégations de Souassi et Chorbane. Leur importance dans cette partie du Gouvernorat n'est pas seulement économique mais sociale aussi parce qu'elles constituent pour cette population nombreuse et fortement dispersée les seules voies de desserte et de desserclavement. Leur impraticabilité pendant la saison humide dure d'autant plus longtemps que ces pistes se trouvent dans des zones de dépression (Sokhata et Oueds).

Si sur le plan des routes et ouvrages d'art nous avons réalisé la plupart des projets inscrits

au 4ème plan (sauf la modernisation de la G. P. 1 entre Kerker et Bir Salah), sur le plan des pistes agricoles beaucoup reste à faire. Le programme d'animation rurale, notamment le programme spécial de Souassi Chorbane, essaie de réduire le retard mais la solution radicale résiderait dans la révision de la loi de 1958 relative à la classification des routes et qui exclut du champ d'action de l'Etat la grande majorité des routes.

Or les budgets régionaux, s'ils sont parfois suffisants pour ouvrir une route, ne peuvent pas assurer l'entretien permanent qui est la condition primordiale pour une bonne utilisation du réseau routier. Le recensement des besoins de la région, en matière de routes, aboutit à proposer jusqu'en 1981 le bitumage de 173 kms de routes et l'entretien permanent des pistes agricoles. Le programme d'animation rurale finance la construction de 20 cassia, le repntillage de 2.000 kms de pistes agricoles (1.000 en 75 et 1.000 en 76) et la création de 25 kms de routes en tuffe pour une somme globale de 177.000 D.

4.2 LES PORTS :

Le Gouvernorat de Mahdia aura à la fin de cette année 3 ports de pêche aménagés (Mahdia, Chabba et Salakta) dont la réalisation aura coûté 2.722 M.D. Avec 18,5 ha de bassin, il sera le premier Gouvernorat dans ce domaine, mais il n'y a que 1,8 ha pour les chalutiers de haute mer dans le port de Mahdia. Celui-ci recevra, au cours des prochaines années, en moyenne, 3 chalutiers de haute mer, 4 lamparos avec leurs annexes et 5 barques côtières par an. Les 2 bassins actuels seront très insuffisants et il con-

vient d'envisager rapidement la construction d'un troisième bassin.

A cet effort doit correspondre une production accrue désormais possible avec l'accroissement constant de l'armement, en particulier pour le chalutage de haute mer. Aussi conviendrait-il de compléter cette infrastructure par l'équipement au sol nécessaire à sa rentabilisation.

L'équipement frigorifique est à renforcer afin d'éviter une perte importante de la production. La construction et la réparation des barques seront réalisées sur place, grâce au programme de développement rural qui financera la création de 3 chantiers navals à Mahdia, Chetba et Salakta en 1975 (17.000 D.).

Entre l'alimentation en eau potable et l'entretien du port de Salakta sont en cours de réalisation.

4.3. LA VOIE FERREE

L'embranchement M'Saken - Mahdia de la voie ferrée est depuis longtemps abandonné sur le tronçon Moknine - Mahdia. Nous pensons qu'il serait utile de maintenir cette voie qui traverse l'une des régions les plus désempées du pays, et si ce qui concerne le Gouvernorat de Mahdia, pourrait desservir nos deux ports de pêche (Mahdia et Chetba) à long terme.

BILAN ET PERSPECTIVES
DES SECTEURS PRODUCTIFS

AI L'AGRICULTURE

1 - LE CAPITAL FONCIER ET SON ASSAINISSEMENT

Notre patrimoine agricole couvre 276.000 ha
utilisés: 54 % sont plantés, 20 % emblavés,
25 % de parcours et 2 % cultivés en maraîchage.

La tenure foncière est caractérisée par la
faiblesse des terres domaniales qui représen-
tent à peine 2 %. Les terres collectives et les
terres privées se partagent presque à égalité
95 % du patrimoine foncier agricole.
L'appropriation privée des terres collectives
ayant été décidée en 1971, cette structure fon-
cière est appelée à disparaître dans les quelques
prochaines années.

Cette opération foncière se poursuit norma-
lement:

La situation actuelle se présente ainsi:

Les terres domaniales couvrent 7.617 ha
répartis en:

— grandes fermes domaniales	5.825 ha
— part de l'Etat des terres mises en valeur par l'ex-Office des Souassins	1.792 ha
	7.617 ha

Toutes les fermes domaniales sont étudiées et
loties. Elles sont cédées aux futurs attributaires.

sous forme de "moussakat" ¹, à l'exception de deux fermes (Kossas et Gargouri). Sur les terres de l'ex-Office de Souassi, 758 ha formées de petites parcelles ont été distribuées à 179 bénéficiaires (moyenne 4 ha) et n'attendent que la régularisation de leur situation foncière, et 850 ha formées de grandes parcelles sont déjà éti-

diées, loties et prêtes à être cédées.

Les terres collectives couvrent 128.750 ha situées uniquement dans les délégations de Souassi et de Chorbane (la moitié dans chaque délégation). Leur mise en valeur a été réalisée par les collectivités elles-mêmes pour 50 % et par l'ex-Office des Souassi pour 50 %.

Le 4ème Plan prévoyait l'apurement de 100.000 ha pendant la quadriennie. Or il a été réalisé, en 1973-74, 30.160 ha pour 2.387 bénéficiaires. Toutes les terres mises en valeur par l'ex-Office et revenant aux particuliers ont été apurées (soit 13.726 ha).

Il reste donc 88.590 ha. Il est prévu pour 1975 l'apurement de 37.095 ha (21.763 à Souassi et 16.312 à Chorbane). Le reste devant l'être en principe au cours de l'année 1976.

Pour atteindre cet objectif, les conseils de gestion doivent s'attacher sérieusement à la tâche et aider les services techniques à résoudre les litiges qui ne font que retarder l'assainissement de ces terres.

La transformation du service topographique en office devrait permettre d'accélérer le rythme de ces opérations foncières.

Les terres privées, en grande partie formées de petites propriétés, occupent 144.000 ha (51 % du total) et sont caractérisées par le morcellement. Sur 33.000 ha cédées, il s'avère que le

nombre de propriétaires est de 5 200 163 ha pour chacun en moyenne) et le nombre de parcelles est de 14,100 (soit 3 parcelles par propriétaire et 2,4 ha par parcelle).

Le remembrement est la seule solution nous débloquerons tous les efforts pour accélérer cette opération à laquelle l'Etat accorde d'importants avantages en particulier l'exonération du droit d'enregistrement.

Un autre problème essentiel consiste en l'absence de titres fonciers en bonne et due forme rendant les propriétaires éligibles aux crédits agricoles. En attendant l'établissement du cadastre, la loi 74-53 du 10-6-1974 relative au certificat de possession apportera la solution provisoire à ce problème.

2 - LA PRODUCTION

Le secteur agricole est la source principale des revenus. L'olivier y occupe la place centrale.

2.1 - L'ARBORICULTURE

2.1.1 - L'Oléiculture

Sur un total de 7.700 millions de pieds d'arbres les oliviers comptent 5.500 millions (soit 71 %) et représentent 10 % des oliviers du pays.

La structure par âge de l'oléiculture du pourcentage montre que 12 % ne sont pas encore entrés en production (moins de 7 ans), 22 % (7 à 15 ans) ne donnent pas encore la totalité de leur capacité de production, 54 % en production et 12 % de vieux arbres.

C'est donc une population arboricole encore jeune surtout à Souassi et Chorbane qui est appelée à produire davantage dans l'avenir.

2.1.1.2 Caractéristiques de l'olivier du gouvernement de Mahdia

Voilà la place importante qu'occupe l'olivier dans notre arboriculture régionale et nationale; nous devons l'étudier avec plus de détails et dégager des perspectives d'évolution.

L'olivier du gouvernement de Mahdia occupe une position particulière; à cheval entre les deux types d'olivier on les plus connus, le type saharien et le type staïen. Le premier est caractérisé par une forte densité (60 arbres/ha en moyenne), une forte proportion d'arbres âgés et, par voie de conséquence, de faibles rendements (2 à 5 kg d'huile par arbre). Le type staïen est caractérisé, par contre, par une faible densité (17 arbres/ha) et, une forte proportion d'arbres jeunes et des rendements élevés (6 à 8 kg d'huile par arbre).

Ces deux types coexistent dans le gouvernement de Mahdia avec une dominance du premier dans la région côtière (des délimitations de Mahdia, K. Issa et un moindre degré Chabbi) et une prédominance du second dans la région intérieure (El Jerr et surtout Souassi et Chorbane). Nous constatons, en effet, que dans la région côtière 22 % seulement des premiers des moins de 15 ans et 30 % ont plus de 100 ans alors que dans la région intérieure les jeunes plantations représentent 36 % et les vieilles 3 %.

Les perspectives d'avenir sont donc meilleures à l'Ouest du Gouvernement. Mais pour en-

ter une orientation du déséquilibre entre le littoral et l'intérieur, nous devons mettre l'accent, dès à présent, sur le rajeunissement de l'agriculture littorale en orientant les actions du P.A.M. et des particuliers dans ce sens.

2.1.3. Les moyens de mise en valeur de l'éleviculture

Toutes les mesures d'encouragement sont appliquées et seront renforcées.

— Le projet alimentaire mondial P.A.M. 467

Ce projet a pour objectifs, essentiellement d'aider l'agriculture à entretenir des reines plantations, à en créer d'autres et de créer des réserves fourragères à base d'arbustes fourragers (acacia, nerme, arbrus, acacia bipinata, etc.). L'aide de ce projet est composée de prêts et espèces à long terme et de subventions sous forme de rations alimentaires. Cette intervention est accompagnée d'une assistance technique accrue (contre-partie tunisienne) et se fait dans le cadre de coopératives de service.

Le nombre de ces coopératives atteint actuellement 38 et le nombre d'adhérents 5 500.

Les principales actions durant les 3 dernières années sont ventilées comme suit :

entretien des reines plantations	61 775 ha
création de plantations nouvelles	2 405 ha
création réserves fourragères	4 000 ha

Le volume des crédits et des rations alimentaires utilisées durant les 3 dernières campagnes a été de :

391 000 dinars

1 412 000 rations alimentaires.

Le programme de la campagne en cours com-

prend	
entretien de jeunes plantations	21 678 ha
création plantations nouvelles	243 ha
création réserves d'arrachages	235 ha

— Le projet EAO SIDA/TO-2

Ce projet qui vient de commencer dans le gouvernement de Mandou a pour objet la promotion du secteur oleagineux. Il est rattaché à l'Office National de l'huile. Dans le Gouvernement de Mandou, il interesse les deux delegations de Soussou et Chirbane.

Il est à noter que la plupart des actions sont en cours de réalisation. Apres les phases d'étude et d'évaluation, il est entre dans la phase opérationnelle. Les cours de cette campagne les principales actions prévues sont de 3 sortes :

- actions de production (reconstruction de chaudières, fertilisation, traitements antiparasitaires, etc...)
- action de transformation (équipement et création d'huileries, axes de stockage)
- action de formation professionnelle (cours de taille, formation de fais, journées d'information...)

Les crédits nécessaires à la réalisation de ces actions durant la campagne en cours s'élèvent à 346 325 dinars dont 277 600 dinars de prêt et 70 325 dinars de subvention. 121 500 dinars sont réservés à la création de 2 huileries de 65 l/h chacune à Soussou et Chirbane.

Il est à noter que si plupart des actions sont en cours de réalisation (selon le calendrier approuvé) et que certains dépassent la capacité d'absorption des coopératives intéressées (comme pour l'achat de matériel agricole, les engrais, les produits vétérinaires, les produits phytosanitaires, etc...). Les dépenses ont été de 850 millions.

Au niveau de la production agricole, les fluctuations sont importantes. Elle passe de 24 000 à 120 000 t d'olive (ou de 5 000 à 15 000 t d'huile). Mais l'analyse des résultats des 5 dernières années montre que les fluctuations sont beaucoup plus importantes dans la région littorale que dans la région littorale que dans la région intérieure. Leur amplitude est de 10 à 20 dans la première et seulement de 2 à 3 dans la 2ème. Plusieurs raisons expliquent cette différence notamment l'âge des plantations, leur entretien, l'intensité des traitements phytosanitaires, la qualité de la main d'œuvre, etc.

2.1.3. Les perspectives de l'oléiculture

Les perspectives de l'oléiculture s'appuient sur trois points :

- la croissance de l'économie de la région intérieure,
- la relative stabilité de la production olive dans l'export intérieur,
- la mise en place de projets d'exportation vers les pays qui ont une demande importante de produits de l'olive.

C'est pourquoi les autorités planifient des opérations :

pour répondre aux approches européennes. Les analyses de la situation d'exportation que l'oléiculture algérienne occupe la situation entre 15 et 20 000 t pour la région littorale et 20 à 40 000 t pour la région intérieure. L'analyse de la structure commerciale algérienne nous permet d'analyser les perspectives futures pour les 5 années à venir.

Pour la région littorale, en l'absence de toute opération de régénération, les jeunes oliviers qui entreraient en production compenseront ceux des vieux arbres, ils seront plus productifs. La production de cette région ne baissera pas. Pour qu'elle augmente à court terme nous devons agir sur les conditions de l'exploitation à savoir l'entretien permanent, l'utilisation intensive des fertilisants et la lutte contre les maladies, d'une part la vulgarisation, la formation des jeunes agriculteurs et le renforcement des opérations d'acquisition foncier, d'autre part. Et pour assurer une augmentation à long terme nous devons mettre en place dès à présent, un plan de régénération de l'olivier sur 10 et 20 ans.

Pour la région intérieure, nous sommes déjà assurés qu'en 1981, l'augmentation de la production moyenne sera d'au moins 10 %. Cette assurance nous est donnée par la simple analyse de l'évolution des jeunes plantations. Si en 1981 nous réalisons, à temps, toutes les actions programmées nous pouvons espérer doubler ce taux de croissance.

Donc, au minimum notre production régionale sera située entre 27 000 t. et 30 000 t. d'olives.

En année moyenne, elle se situera entre 70 et 80 000 tonnes et en bonne année, non exceptionnelle elle sera comprise entre 110 et 130 000 tonnes.

Ceci nous permet d'ajouter la production à la capacité de transformation. Nous en parlerons plus loin.

2.1.2) L'arboriculture fruitière :

2.1.2.1) L'amandier

L'amandier occupe la 2ème place dans l'arboriculture : avec 1.615 M. de pieds, il représente 21 % du total des arbres fruitiers y compris les oliviers et 72 % sans les oliviers.

Il faut noter que l'amandier a été lancé à une aussi grande échelle par l'ex-office de Soudan, si oui, entre 1962 et 1968, a planté presque 1 million de pieds. Aussi nous trouvons que Souassi et Chorbane détiennent 1.235 M de pieds (82 % au total) dont près d'un million âgés de moins de 12 ans. La production d'amande est voisine de 1.000 tonnes actuellement soit 8 % de la production nationale.

La jeunesse des plantations et l'encouragement de l'Etat (PAM, FOSDA, etc.) autorisent à prévoir une forte augmentation de la production dans les années à venir. Aussi est-il intéressant d'étudier la possibilité d'une petite industrie de pâte d'amande dans la région ce qui permettrait de réduire la forte consommation en frais qui n'est ni économique ni même rentable pour les agriculteurs. Ceci est d'autant plus possible que l'amandier joue de moins en moins un rôle indépendant. Il faut signaler aussi que la région de Souassi Chorbane est entourée par les grandes régions d'amandes (Nassiriah et Amor Boutaj) la dans le gouvernorat de Kairouan et El Hencha et Bir Ali Ben Khalifa dans le Gouvernorat de Sfax; si bien qu'un projet inter-régional pourrait avoir des chances sérieuses d'aboutir.

21.2.2. Les autres arbres fruitiers

À part l'abricotier et le figuier, l'arboriculture fruitière occupe une place très modeste dans le Gouvernement. La production totale de fruits voisine les 1.700 tonnes et représente moins de 2 % de la production nationale.

Les abricotiers, par contre, comptent 160 000 plants dont la moitié à Bouafra. La production annuelle est de 400 tonnes par an. Elle est trop faible pour induire une industrie.

Les problèmes de l'arboriculture

Le problème de l'arboriculture, en général, dans notre région sont posés :

- manque d'entretien surtout des jeunes plantations de la part des agriculteurs. L'effort de l'Etat par le truchement des projets nationaux ou régionaux doit être appuyé par un effort encore plus important de la part des intéressés eux-mêmes.
- manque de traitement antiparasitaire, dû surtout à une négligence de la part des agriculteurs qui ne suivent pas de très près l'évolution de leur plantation. Le renforcement de la vulgarisation devra aider à convaincre les agriculteurs dans ce domaine et à les aider à fournir l'effort nécessaire pour assurer une meilleure production.

Les organismes qui interviennent dans ce domaine sont pourtant nombreux et efficaces. En plus de l'ONH, du FAM, des services du Ministère de l'Agriculture, du programme de développement rural, le GUSP intervient à la demande pour aider les agriculteurs à traiter leurs plantations.

- une justification de la main-d'œuvre et de l'investissement des jeunes des travaux agricoles. Ce problème est général dans l'agriculture, il est traité par la multiplication des chantiers de taille (6 ont été ouverts pendant cette campagne dont 5 financés par le projet FAO-SIDA et un par le programme de développement rural), par l'intensification de la formation dans les centres agricoles ou de formation professionnelle et par un investissement matériel.
- l'utilisation insuffisante des fertilisants, soit par manque de conviction des agriculteurs, soit aussi par la faiblesse des quantités d'engrais au moment opportun. Un effort particulier a été fourni dans ce domaine, il s'est traduit par une augmentation sensible des quantités distribuées : 185 tonnes pendant la campagne précédente et 400 tonnes pour la première tranche de cette campagne.
- manque de saucets pour réaliser à 100 % nos programmes de plantations ce qui se traduit par une hausse de prix des saucets et un taux de perte élevé dans les jeunes plantations. Une pépinière dans la région permettrait de résoudre ce problème.

2.2 L'élevage :

En valeur l'élevage occupe la deuxième place dans le secteur agricole et représente 3 % de la production promise du pays.

Les ovins comptent 116 000 unités et les bovins 6 200. L'aviculture ne compte que 100 000 unités et reste en deçà des besoins.

L'accroissement des effectifs depuis 4 ans est très important : le nombre de bovins est multiplié par 3 et celui des ovins par 5. A moins qu'il ne s'agisse d'un défaut de recensement. Même si les chiffres ne reflètent pas exactement la réalité, le développement du cheptel est un fait certain et cela pose le problème de son alimentation. En effet, le déficit fourrager est très important : 63 millions d'unités fourragères existantes pour des besoins évalués à 167 millions. L'état sanitaire du cheptel n'est pas satisfaisant. La sous-alimentation et surtout le manque d'entretien et de soins sont les principales causes. En attendant une action d'envergure pour sensibiliser les éleveurs aux ces problèmes, toutes les actions d'encouragement de l'Etat sont mises à profit pour assurer une production suffisante dans le gouvernement et faire éviter à l'Etat d'importantes importations en devises.

Les actions qui portent sur le déficit fourrager sont de plusieurs types :

1. Amélioration des parcours :
La loi de 1316/74 charge la direction des forêts des parcours collectifs, ce qui permettra d'établir des plans d'aménagement fixant la charge maximum des parcours et inscrite les résolutions. Les sociétés régionales des bœufs par cette loi seront bientôt constituées à Soukssi et Chorbani.
2. Constitution de réserves fourragères :
Le projet PAM accorde à cette action des sommes importantes : c'est ainsi qu'il a réalisé depuis 1971/72, 493 ha de réserves fourragères en projet 335 ha pour cette année. Le service des forêts a réalisé 572 ha

et compte en réaliser 100 autres ha cette année.

- 3 - Constitution de périmètres fourragers irrigués : 343 ha ont été cultivés en fourrage irrigués l'année dernière. Pour encourager ces actions le programme normal d'animation rurale finance 10 parcelles pilotes dans les périmètres irrigués. Le programme spécial de Souassi Chorbané prévoit 232 ha irrigués en fourrage pour l'élevage de 400 vaches laitières sélectionnées.
- 4 - Utilisation plus accrue du concentré. L'office des céréales prévoit la création d'une usine à Soussa et encourage les promoteurs à s'engager dans cette voie. En attendant il apporte un sérieux appoint pendant les années sèches.

Ces actions permettent un développement assuré du cheptel. Pour l'immédiat, de larges crédits sont accordés pour la constitution du cheptel. C'est ainsi que le FOSDA a accordé 11 000 Dinars de crédit pour l'achat de bêtes et la construction d'étables. Le programme normal a distribué 1 000 têtes d'ovins l'année dernière pour 25 000 D. et compte distribuer cette année 200 ovins et 50 bovins au profit d'éleveurs ayant des réserves fourragères. Tout coopérateur peut avoir un crédit de 70 Dinars pour l'achat d'une unité bovine. Le Programme de Développement Rural finance l'aviculture pour 48 000 Dinars.

En matière sanitaire, le renforcement du secteur vétérinaire est une première opération réalisée (un vétérinaire et deux agents). Les contrôles sanitaires se sont multipliés (56 000 bêtes ont été vaccinées et traitées).

l'animation rurale a financé la construction de 7 puits antipaléaux en 1974 et 4 pour cette année.

Pour éviter la propagation des maladies, le contrôle sanitaire dans les abattoirs doit être permanent. Le plus important c'est que les éleveurs prennent conscience de la gravité du problème et se recroquent pour assurer l'approvisionnement et les soins nécessaires et assurer au pays une production régulière et saine.

2.3 Les cultures irriguées

2.3.1 - La reconnaissance hydrogéologique

Une reconnaissance hydrogéologique couvrant la majorité du Gouvernorat de Mahdia a été réalisée. Elle est complétée par une autre, en cours, dont les résultats ne sont pas encore publiés.

La reconnaissance portant sur la nappe profonde a permis d'exploiter 23 forages donnant un débit total de 392 l/s (soit environ 13 milliards de M3/an) mais avec une salinité relativement élevée de 2,5 g/l à 5 g/l.

De cette quantité d'eau l'agriculture utilise 327 l/s (soit 10,7 M3/an) pour une surface irrigable de 900 ha dont 750 ha sont équipés.

Les puits de surface sont très nombreux. Ceux qui ont été recensés sont au nombre de 3 000 dont 160 publics. Le débit théorique est de 500 l/s (15,5 mm3/an) capable d'irriguer 1 000 ha.

La surface irrigable dans le Gouvernorat de Mahdia s'élève ainsi à 1 900 ha mais 1 500 ha seulement ont été effectivement irrigués lors de la campagne précédente (soit à peine 20 %).

2.3.2 - La sous-utilisation des potentialités hydrauliques

Les raisons sont multiples.

La sous-utilisation des forages est due :

- au non aménagement de certains périmètres comme ceux de Bir Tolbia (49/1), Bir Es-sid (12,5 l/s), Bir Mrahaa (11,5 l/s) ni bien que les forages ne sont pas livrés.

- le matériel est des opérations, à un vieillissement important et à l'absence de réseau de drainage, c'est le cas des périmètres de Bir Ben Hamla, de Sefiouacha, de Chinet, Sud et Nord d'Alger, Chamech et de Chahda.

L'IGNIVAN, responsable de ces travaux, a dégagé un crédit de 21 000 DZ mais le peu d'engagement des entrepreneurs a fait échouer le projet.

- peu d'introduction des agriculteurs pour l'irrigation qui n'est pas dans leur tradition surtout à Bousseli et Chentene.

La sous-utilisation des droits de surface relève des raisons suivantes :

- sous-équipement de la plupart des droits dont par défaut d'entretien de l'agriculteur, soit par manque de moyens financiers.
- manque de pratique des cultures irriguées qui nécessitent des soins et surtout grosses consommations de produits intermédiaires coûteux.
- manque de main-d'œuvre spécialisée : 6 en

résulte que certains agriculteurs ayant obtenu des crédits allemands (FAI) pour l'aménagement de leurs puits ne l'ont pas fait.

La production des cultures irriguées.

Toutes ces raisons expliquent la faiblesse de la production des cultures irriguées dont l'évolution a été la suivante :

	71-72	%	72-73	%	73-74	%
Légumes de saison en tonnes	324	21	1875	87	7052	80
Autres légumes	1222	78	329	22	1918	20
Total	1524	100	1604	100	8970	100

Les légumes de saison dominent largement parmi lesquels le piment et la tomate d'une part et le melon et la pastèque, de l'autre, viennent de loin, en tête.

LES SOLUTIONS ENVISAGÉES

Les moyens mis en œuvre pour remédier à cette situation sont nombreux et variés :

— Le projet spécial d'animation rurale pour Souassi-Chorbane ;

Ce projet intégré, intéressé dans une première étape deux périmètres irrigués, l'un, Chahmet Sud, à Souassi avec 103 ha et l'autre, Chahds 8, à Chorbane avec 140 ha.

La partie agricole de ce projet intéresse à la fois l'irrigation et l'élevage puisqu'il se propose de faire dans ces périmètres des fourrages irrigués pour un élevage laitier de race. Elle l'est de 122.000 D dont 46.000 dinars pour l'aménagement hydraulique, 36.000 D pour des crédits de campagne, et 202.000 dinars pour l'acquisition de vaches et la construction d'étables, et 38.000 D pour l'encadrement. Le nombre de bénéficiaires est 80. Le nombre d'emplois permanents sera de 240 et saisonniers 350.

Les productions escomptées sont :
850.000 litres de lait par an ;
58.320 kg de viande.

Sans compter les productions accessoires : cultures maraichères, fumier, etc.

— Le programme normal d'animation rurale encourage les cultures maraichères et fourragères et participe à l'équipement des puits de surface.

— Les crédits FOSDA pour l'hydraulique ont totalisé 17.500 D en 1972/73 et 34.000 dinars en 1970/71.

— Formation professionnelle.

Pour répondre aux besoins croissants d'une main-d'œuvre spécialisée et en plus des chantiers saisonniers (taillé, creusage) programmes dans les projets de vulgarisation ou du FAO-SIDA, un Centre Régional de Formation Professionnelle Agricole a été ouvert au cours de cette année à Souassi. 10.000 dinars ont été accordés par le programme de développement rural pour son démarrage jusqu'à l'ouverture de son propre budget qui sera de 42.000 dinars. Ce centre abrite actuellement 58 apprentis.

Le nombre total pour l'année prochaine sera de 120 apprentis. Il est à noter que ces apprentis sont pour la plupart fils d'agriculteur sortant du milieu rural de façon à assurer la relève de la population agricole qui vieillit. Ce centre formera des ouvriers dans les différentes disciplines (arboriculture, élevage, cultures irriguées).

Au sein de ce centre, une section de machinerie agricole pour former des conducteurs de tracteurs sera ouverte cette année. Pour cela 14 000 dinars sur le budget du développement rural lui seront accordés pour réaliser ce projet.

— Multiplication des parcelles pilotes où sont appliquées les techniques modernes comme la fertilisation et le traitement aux hormones, l'introduction de nouvelles variétés.

Le programme d'animation rurale, la vulgarisation agricole et l'omnivier financeront une partie de ces opérations.

— Généralisation des crédits de campagne accordés par l'OMNIVAN pour les périmètres irrigués à partir de la campagne 74/75.

Il reste à inciter les petits agriculteurs à se grouper pour bénéficier du crédit mutuel conformément à la loi n° 40 du 31/12/1974.

Pour l'approvisionnement en engrais nous devons encourager la multiplication de points de vente et le regroupement des agriculteurs en coopérative de service.

Toutes ces actions permettront une meilleure exploitation des ressources hydrauliques existantes et l'augmentation importante de la production des cultures irriguées.

Cependant les potentialités hydrauliques de la région sont limitées et de mauvaises qualité en général : nous devons chercher des moyens nouveaux comme la création de petits barrages de retenue. A ce propos, nous nous demandons s'il n'est pas possible d'avoir un supplément d'eau des barrages dressés dans les régions voisines comme celui de Sidi Elad.

2.4. Les cultures maraichères en sec

Selon les saisons, les cultures maraichères en sec occupent des superficies plus ou moins grandes : elles sont généralement produites dans les oliviers.

Depuis 3 ans, la tendance est à l'augmentation des superficies cultivées : de 273 ha en 71/72 l'on est passé à 2.112 ha en 74/75, la production a ainsi évolué de 7.000 t en 71/72 à 40.000 t en 74/75 mais les cultures dominantes restent les pastèques et les melons et c'est ce qui explique le fort tonnage.

2.5 La Céréaliculture :

La céréaliculture occupe une place modeste dans le gouvernorat malgré la grande superficie qui lui est réservée (45.000 ha).

Les rendements sont faibles ne dépassant pas 5 qx à l'ha.

La région céréalière est encore celle de l'intérieur qui fournit 50 à 60 % de la production du gouvernorat. Celle-ci a évolué ainsi au cours des 3 dernières années :

1971/72 : 225.000 qx

1972/73 : 240.000 qx

1973/74 : 281.000 qx

Mais le manque de pluie d'automne a entraîné pour la période en cours une réduction très importante des superficies exploitées.

3) LA PÊCHE

Le gouvernement de Malaisie est largement dépendant de la pêche (75 km de côtes). Il dispose d'un important port de pêche (Malakal et aux), ainsi que de six autres petits ports de pêche (Jelutau et Sialak).

La pêche occupe 3.500 personnes et vient en 3ème position après l'agriculture.

Les communautés de pêche sont très importantes tout le long de la côte, mais on s'étend de Malakal à la frontière thaïlandaise. Cette zone, en effet, est très fertile et abondante, le plateau continental est très étendu et les eaux chaudes et profondes. C'est la forme traditionnelle de la pêche en Malaisie.

Malakal est le premier port de pêche de poisson bleu avec 1.500 tonnes. Les réserves d'exportation sont supérieures de 100% aux estimations (1.500.000 \$).

L'investissement de pêche dans le gouvernement de Malakal compte beaucoup pour

La pêche côtière 843 tonnes dont 150 à Malakal.

La pêche au thon commence avec 92 ports (sur 105 ports) équipés électroscopiques auxiliaires au moment du début de la pêche (16 chaudières à vapeur).

Pour la pêche au thon, 6 chaudières de haute pression sont utilisées et ajoutées à la liste de pêche.

L'évolution est très importante depuis 1971.

parce qu'il n'y avait à cette époque que 179 barques dont 83, seulement, à moteur et 40 ancres et chalutiers mixtes.

Cet accroissement est dû à l'encouragement de l'Etat qui a facilité les conditions du crédit en n'exigeant que 10 % seulement d'autofinancement et en accordant une subvention de 55 %. Les crédits à la pêche ont, en effet, progressé de 50.000 dinars en 1973 à 200.000 dinars en 1974. Le programme d'animation rurale encourageant la pêche côtière dans les délégations de Cebba et Saida a financé les 100 % d'investissement exigés pour 40 barques.

Ces efforts doivent continuer pour venir à bout de la pénurie de matériel qui est un frein à la production. Cette situation ne concerne pas seulement les barques pour la pêche côtière dont 20 % en valeur sont équipés de moteurs mais aussi les chalutiers mixtes qui, en 1974, existaient 14 ont plus de 15 ans et vieillissent moins de 5 ans.

La production de pêche qui excède parfois de 10.000 tonnes place le gouvernement au premier rang pour la pêche au tun et au troisième rang pour la pêche côtière.

La pêche du tun, avec 6 100 tonnes/an est l'activité dominante du port de Mahdia qui représente 85 % de la production du Gouvernorat.

Cette activité a deux particularités : elle est saisonnière d'une part et possède la très grande majorité de sa production à l'industrie d'autre part. Ces deux caractéristiques en font une pêche fragile dont les problèmes ne sont pas simples. La régularité de la production est en effet une condition nécessaire pour la exporter.

de la transformation, et la production passe de 42 tonnes/mois au début de la saison à plus de 2.000 tonnes/mois au mois de juin juillet. Comme le gorgone est rapidement périssable le surplus des coques de gorgone d'est été totalement récolté pour faire de la farine de poisson.

Différents mesures ont été prises pour assurer un adéquatement récolter des coques de conservation et des prix stables aux pêcheurs tout en gardant plus vite.

L'évolution de la pêche au long dans le port de Mandis est remarquable du grand effort qui a été fourni grâce aux encouragements de l'Etat. En effet la production dans ce port est passée de 2.000 t en 1970 à 1.937 t en 1971 et est prévu pour 1972 une production minimale de 7.000 t et maximum de 10.000 tonnes. La récolte de la pêche au long dans le port de Mandis est de 103 t en 1971 contre 140 t en 1970 et de la moyenne nationale.

La pêche côtière est la principale de l'économie et très secondairement la pêche de production actuelle est de 1.600 t contre 1.400 t contre par Chebe. L'achèvement du port dans cette dernière localité permettra une augmentation importante de la production.

Les rendements de la pêche côtière à la Chebe sont faibles 1.000 kg/an et pour 14.000 kg/an en outre à Mandis en 2.000 kg/an (niveau national).

L'achèvement du port et le développement de l'Etat devront permettre une amélioration de la situation.

La pêche de haute mer est encore très faible. 427 tonnes ont été pêchées en 1974. Sans l'apport de 3 navires chiliens et 2 autres à la fin de cette année devraient en nous de faire à ce type de pêche.

L'écoulement de la production rencontre des difficultés : celles qui relèvent des rapports entre producteurs et consommateurs ont été résolues grâce à l'intervention du Gouvernement au lieu à prendre des mesures importantes.

Ces mesures se résument dans les points suivants :

- 1 - établissement d'un contrat collectif entre amateurs et conserveurs pour la saison de 50 % de la production journalière.
- 2 - fixation de la période d'approvisionnement du 1^{er} juin jusqu'à fin novembre.
- 3 - fixation dans le secteur pour le débarquement des poissons sur les quais. L'heure limite a été fixée à 8 heures du matin.
- 4 - fixation du nombre de pièces de sardines autorisées par kilogramme entre 20 et 30 pièces par kilogramme.
- 5 - répartition de la flotte de la pêche aux lieux pour chaque zone.
- 6 - une zone a été réservée pour la production du port de la Chubut (O.N.P.).
- 7 - les jours de mauvais temps réservation de 500 tonnes pour la consommation locale et frais.
- 8 - fixation du prix du panier de 12 kg destiné à la transformation alimentaire.
- 9 - \$ 1.000 ti pour la sardine du 1^{er} juin à la fin novembre.
- 10 - \$ 1.200 ti pour la sardine du 1^{er} septembre à la fin novembre.
- 11 - fixation d'un prix minimum garanti à \$ 400.

realisées le total de 15 kg pour le surplus de la production.

Les difficultés du résultat du marché et le sous-investissement des producteurs en produits intermédiaires pourront être réduits par création d'une structure adéquate.

C'est ainsi qu'a été préconisé au cours d'une séance réunissant producteurs et consommateurs la constitution d'un Comité de Vente avant tout autre.

Il s'agit d'associer les amateurs en leurs besoins en fruits, légumes, bœuf, canards, poulet, volailles, etc.

C'est d'ailleurs le complément à produire pour :

- la consommation des citadins
- la consommation locale
- l'exportation

Figure 1. The effect of the concentration of the solution on the rate of the reaction.

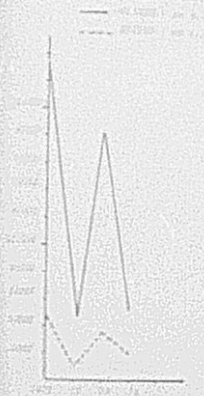


Figure 2. The effect of the concentration of the solution on the rate of the reaction.



C) L'ARTISANAT ET LES PETITS METIERS

1) L'artisanat :

Héritière de la vieille tradition artisanale sahélienne, la région de Mopti, à principalement par l'intermédiaire de l'Office National de l'Artisanat réorganise la cellule artisanale familiale traditionnelle, en introduisant le prêt ou le don du métier à tisser aux femmes transhumantes. Cette initiative a permis une production plus active et de maintenir qualité et attrait de l'artisanat. Grâce aux ateliers, centres de formation, de l'Office de l'Artisanat, d'autre, les autres régions ont également rejoint le programme de développement rural qui développe le secteur artisanal en créant des centres d'apprentissage aussi bien dans les villes que dans les zones rurales.

Depuis sa création, l'ONIA a formé plus de 2 000 jeunes filles dans le tapis et fut dans la broderie.

Depuis 1986, 250 à 300 jeunes filles sont formées chaque année, les années où la cueilte des aigles de pointe car une fois qu'une fille de 475 jeunes filles ont travaillé dans les différents centres du Gouvernement.

On note la concentration de la production de tapis dans les centres de Mopti et d'El Jem ainsi qu'une grande part de jeunes femmes impliquées dans le commerce.

En outre, le programme de développement

rural est intervenu dans ce secteur et a créé de nouveaux centres, en particulier ceux de Kerkar, Soussi, Hebira et Mellouche, qui ont coûté 18.000 dinars et prévus pour former 122 jeunes filles en 1975.

Un autre projet pour 1975 prévoit l'emploi de 173 jeunes filles et coûtera 12.000 dinars. Le programme de développement rural a d'ailleurs part distribué 110 métiers à tisser aux jeunes filles pour travailler à domicile et prévenir d'autres distributions afin d'employer tout les éléments pouvant assurer la continuité du secteur artisanal, celui-ci se heurtant de plus en plus au développement grandissant du secteur moderne.

2) Les Petits Métiers :

Le secteur des petits métiers a été jusqu'à présent peu pris en main par le projet de développement rural pour y insuffler plus de dynamisme. C'est ainsi que de nombreuses petites unités en cours de réalisation ou d'étude.

Citons principalement :

— l'atelier de confection pour 30 jeunes filles à Kasra Ezzaf.

— atelier de confection pour 100 jeunes filles à Malak.

— atelier de fabrication de tpe et accessoires à El Jem dans le tout a élevé à 22.000 dinars. 15.000 dinars sont été en charge par le projet de développement rural.

— l'entreprise à Chiba produisant 1 millions de briques par an pour une planification de 24.000 dinars.

— l'industrie de la pierre pour la construction de maisons et des équipements principalement dans le nord de la Tunisie.

— l'entreprise marbre grise à dammar et Malak.

D) L'INDUSTRIE

1) Les Moulins :

Il existe dans le Gouvernorat 136 unités dont 85 sont électriques.

718 presses dont 123 seulement sont doubles. La capacité de stockage est de 1.300 tonnes.

La vétusté du matériel est manifeste, elle se répercute sur la qualité de l'huile.

Ce matériel est également insuffisant. En effet, la capacité annuelle de trituration est de 55 000 tonnes d'olives donnant 11 000 tonnes d'huile.

Or la production moyenne d'olives est de 65 000 tonnes (13 000 tonnes d'huile) et celle de 1973-74 a dépassé les 60 000 tonnes (118 000 tonnes d'huile).

En année moyenne, 10 000 tonnes d'olives sont triturées en dehors du Gouvernorat et 3 700 tonnes d'huile ne trouvent pas de moyens de stockage.

En outre, la répartition régionale de la capacité de trituration n'est pas équilibrée : celle de la production la région littorale possède une capacité de trituration de 42 000 tonnes et la région intérieure de 13 000 tonnes seulement.

Or la production de littoral se situe entre 22 000 et 50 000 tonnes d'olives nécessitant la forte part de la capacité installée en bonne année. Par contre, la région intérieure dont la production se situe entre 20 et 40 000 T. est largement

sous-équipée. Sachant que la production littorale est beaucoup plus irrégulière que celle de l'intérieur, nous voyons bien apparaître le défaut de la répartition des huileries.

Pour remédier à cette situation dans l'immédiat, le projet FAO-SIDA/TU 2 a prévu la création cette année de deux huileries de capacité de 60 tonnes/jour chacune à Sousse et à Chorbane. La région intérieure vers 2001, sa capacité de fabrication passer de 43 000 tonnes à 25 000 tonnes/an.

Cette heureuse initiative nous permet de résoudre le problème dans l'immédiat, créer une assurance chez les éleveurs qui entretiendront davantage leurs plantations améliorant ainsi la production et nous donne le temps d'étudier d'une façon rigoureuse nos besoins pour les prochaines années. Il semble néanmoins que, si nos prévisions de production pour 1981 s'avèrent exactes, à savoir une production moyenne de 70 à 80 000 tonnes nous serons à la limite de notre capacité de transformation (57 000 tonnes) avant cette date.

Les caractéristiques particulières de l'alvéole du Gouvernorat de Madaïa nous incitent à axer notre effort en matière d'huileries vers deux directions:

- modernisation des huileries existantes dans la région littorale
- création et modernisation d'huileries dans la région intérieure (Sousse, Chorbane et El Jem)

2) La conservation du poisson

La capacité actuelle de conservation du poisson bleu est nettement en deca de la capacité théorique et en tout cas inférieure à la production.

La capacité théorique est de 55 tonnes pour la capacité réelle pendant les mois de plus forte production est de 22 tonnes alors que la production journalière se situe de ce mois est de 55 tonnes et peut atteindre 200 T.

Différentes mesures ont été prises à l'initiative du Gouvernement, dans nous avons dansé plus haut, qui aide à réduire l'adduction entre la production et la transformation. La liaison entre producteurs et consommateurs assure aux premiers un prix viable et une récupération des produits livrés à un prix raisonnable et garant et au second l'assurance d'avoir la moitié de la production mondiale.

Lors de la préparation de la campagne de pêche de 1975, il a été établi que la capacité maximum des usines ne dépasse pas 5 000 T, soit que la production est estimée à 45 000 T en moyenne. Il a été prévu l'envoi d'augmenter la capacité de l'ONG de 5 T, ce qui porterait le total de la transformation à 5 400 T. La forme de sonson absorber 1000 T et le reste 1 000 T sera consommée à l'étranger.

Par ailleurs, les consommateurs se sont engagés à porter leurs équipements.

Cependant toutes les mesures ne peuvent être que provisoires. Il est que les investissements réalisés dans les ports de pêche, dans l'armement et dans les équipements d'approvisionnement de la production, seront suivis d'un développement d'une augmentation de la production. C'est pourquoi le soutien financier doit être accordé à l'industrie de transformation. C'est pour cela, il a été décidé d'augmenter la production de 2 millions de tonnes de poisson. Mais, il faut aussi augmenter la capacité de transformation. C'est pour cela, il a été décidé d'augmenter la production de 2 millions de tonnes de poisson. Mais, il faut aussi augmenter la capacité de transformation.

SUITE EN

F 2



MICROFICHE N°

00102

République Tunisienne

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للموثيق الزراعي
تونس

F 2

transformation de 10 tonnes/jour avec la possibilité de doubler cette potentialité. Ceci permettra d'augmenter la capacité totale de transformation de 1.500 tonnes à 2.000 tonnes/an.

La mise en service de l'usine de Mahdia est prévue pour fin juin 1975 et celle de la Chebba pour le mois de septembre 1975.

3) La coopérative Zoula

C'est sans doute l'une des coopératives qui fonctionne le mieux en Tunisie. Constituée en 1956 avec un capital de 12.490 D elle approche les 100.000 D aujourd'hui. Elle emploie 157 permanents et 64 saisonniers. Elle produit de l'huile de grignons (547 T en 56, 1.586 T en 74) du savon (209 T en 56, 2.347 T en 74) et depuis 63, elle raffine l'huile végétale (750 T en 56, 1.525 T en 64).

Elle est en constante expansion et envisage l'acquisition de nouveaux équipements.

Elle participe par ailleurs à la création des huileries de Souassi et Chortane ce qui lui permettrait de s'assurer d'un approvisionnement régulier en grignons. C'est un exemple d'intégration sectorielle dont notre industrie a tant besoin.

4) LES AUTRES INDUSTRIES

Hormi les carrières de Reliche surtout, il n'existe pas d'activités productives notables. Le Gouvernement de Mahdia n'a pas eu encore la chance d'attirer les industries d'exportation.

Il est vrai que les conditions générales d'accueil ne sont pas encore attractives, mais la constitution du Gouvernorat et une prospective active de la part des hommes d'affaires régionaux devraient créer un courant favorable pour la région. Il n'est pas réaliste de croire que l'industrie d'exportation soit la vocation de notre région.

Il y a un domaine où nous pensons créer une dynamique nouvelle, c'est celui de la construction. Nos programmes urbains et ruraux sont très importants et notre capacité de réalisation est encore limitée.

Un effort particulier doit être fourni dans ce domaine.

Notre Gouvernorat vient d'inaugurer une nouvelle formule en la matière, en collaboration avec l'O.I.T.E.E.F.P. Il s'agit de la formule Formative - Production - Emploi.

Cette méthode consiste à faire acquiescer aux jeunes de notre Gouvernorat une qualification professionnelle en leur faisant un travail réel concret et répétitif.

L'office se présente comme une entreprise de main-d'œuvre. Le Gouvernorat comme promoteur. Les services techniques régionaux apporteront toute l'assistance technique, le contrôle et la réception de l'œuvre. Une convention a été signée à cet effet aux termes de laquelle un village rural de 36 logements, comme première étape sera construit à Karkar (Délégation à El Djem) employant 66 jeunes stagiaires.

A la fin des travaux, l'équipement, le gros matériel servira de nouveau à une entreprise de bâtiment qui sera gérée par ces jeunes.

Nous comptons soutenir et étendre cette formule à travers la région.

F) L'ORGANISATION DES ECHANGES ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

Cette synthèse des analyses, discussions et propositions de nos premières journées de développement nous autorise à être optimiste quant à l'avenir de notre région.

Celle-ci est actuellement partagée en 2 parties, l'une littorale et urbaine axée sur la pêche et la conserve, l'autre rurale axée sur l'agriculture et l'élevage. Elle devra retrouver l'unité d'organisation dans des projets intégrés non seulement sectoriellement mais aussi géographiquement. La place centrale d'El Jem devra être mise à profit pour jouer le rôle de plaque tournante dans les échanges est-ouest du Gouvernement tout en assurant les liaisons principales avec le nord et le sud du pays.

Avec les actions agricoles programmées à Soussou et Ghorbani (irrigation, amélioration de l'arboriculture et sa transformation, amélioration des parcsurs et de l'élevage) cette région pourra être l'axe agricole solide du Gouvernement. Avec les actions industrielles et portuaires engagées dans la partie littorale, l'on verra s'épanouir un secteur clé de notre économie qui est la pêche et de même coup nos villes les plus importantes.

Les humains actuellement satisfaits, assureront alors plus de cohésion et d'unité dans notre gouvernement.

Il est évidemment difficile de prévoir avec précision ce que sera le gouvernorat de Mahdia dans 10 ans mais les projets élaborés et les projets programmés nous permettent d'ores et déjà de dresser les grandes lignes de notre développement régional à court et à moyen terme avec ceux que nous imaginons, à la condition que les études confirment leur intérêt et leur réalisabilité, nous pouvons imaginer le long terme.

Tout contribue à penser que la stabilisation de la population rurale peut être réalisée. Tout notre effort tend vers ce but parce que c'est la condition sine qua non pour entreprendre toutes les actions de mise en valeur.

Cette condition réalisée, nous verrons se développer les 3 axes principaux de notre agriculture à savoir l'oléiculture, l'élevage et les cultures irriguées principalement dans la région intérieure du Gouvernorat.

El Jem, Sousse et Chorbane verront leur rôle renforcé et leur rayonnement étendu car elles seront dotées d'une capacité de transformation des produits agricoles accrue, pour créer et intensifier les échanges, elles seront suffisamment peuplées pour être des centres de consommation importants et enfin suffisamment équipés pour répondre aux besoins de la population avoisinante. Du même coup sera réalisée la double intégration nécessaire à l'équilibre régional à savoir l'intégration agro-industrielle et l'intégration sociale.

Sur le littoral, les villes en particulier Mahdia, seront les centres animés de la pêche et de sa transformation. Nous pouvons envisager une liaison ferrée littorale Mahdia - Salakta - Chebba

prolon
Stax
activi
a inst
ports

En
tarité
se re

Il est évidemment difficile de travailler avec précision ce que sera le gouvernement de Mahdia dans 10 ans mais les projets, études et les projets programmés nous permettent d'être et de dresser les grandes lignes de notre développement régional à court et à moyen terme. Avec ceux que nous imaginons, à la condition que les études confirment leur intérêt et leur réalisabilité, nous pouvons imaginer le long terme.

Tout continue à penser que la mobilisation de la population rurale peut être réalisée. Tout notre effort tend vers ce but, parce que c'est la condition sine qua non pour entreprendre toutes les actions de mise en valeur.

Cette condition réalisée, nous verrons se développer les 3 axes principaux de notre agriculture, à savoir l'oléiculture, l'élevage et les cultures irriguées principalement dans la région intérieure du Gouvernorat.

El-Jem, Sousse et Chorbane verront leur rôle renforcé et leur rayonnement étendu car elles serviront de centres d'une capacité de transformation des produits agricoles abonde, pour créer et intensifier les échanges, elles seront suffisamment peuplées pour être des centres de consommation importants et enfin suffisamment équilibrées pour répondre aux besoins de la population voisine. Du même coup sera réalisée la double intégration nécessaire à l'équilibre régional à savoir l'intégration agro-industrielle et l'intégration sociale.

Sur le littoral, les villes en particulier Mahdia, seront les centres armées de la pêche et de sa transformation. Nous pouvons envisager une liaison ferrée littorale Mahdia - Salakta - Chébsa.

elle de prévoir avec
avertissement de Mahdia
engagée et les propo-
sitions d'ores et déjà
de notre dévelop-
pement - avec
à la condition que
intérêt et leur réal-
iser le long terme.

que la stabilisation
être réalisée. Tout
out parce que c'est
pour entreprendre
en valeur.

vous verrons se
pau de notre ap-
pau, l'élevage et les
ment dans la région.

carbone verront leur
assement étendu car
capacité de transfor-
se accroit, pour créer
elles seront suffi-
santes des centres de
et enfin suffisamment
besoins de la popu-
le coup sera réalisée
essaire à l'équilibre
ion agro-industrielle.

en particulier Mahdia,
de la pêche et de
avons envisager une
s - Salakta - Chébbat

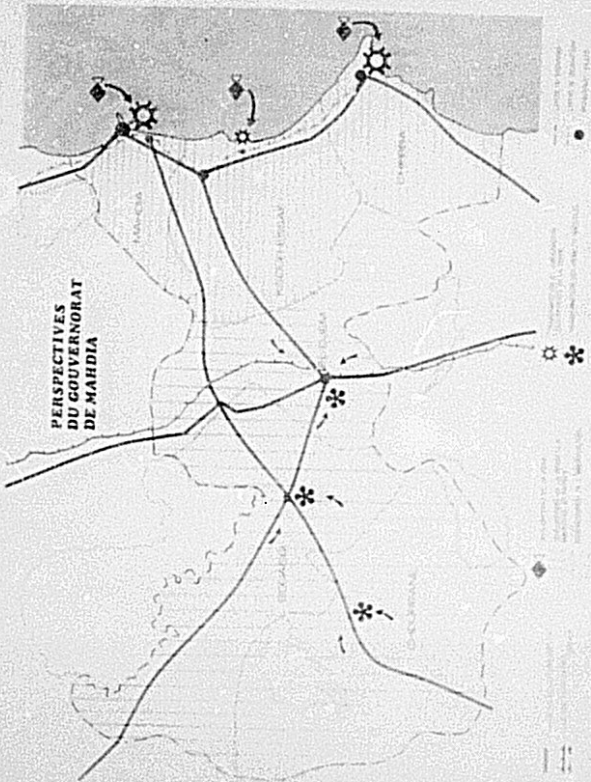
prolongée de part et d'autre vers Sousse et
Sfax. Nous pouvons aussi penser à une intense
activité portuaire, commerciale et de pêche
à l'intérieur, nécessitant un cabotage entre les
ports du littoral oriental.

Entre le littoral et l'intérieur, la communication
forte est évidente, nous avons tout ce qu'il
se renforce et on en a besoin.

prolonge de port et d'autre vers Soussa et
Sfax. Nous passons aussi par les principales
activités portuaires, commerciales et de pêche
à l'estuaire, nécessitant un rapprochement entre les
ports du littoral oriental.

Entre le littoral et l'intérieur la complémentarité est évidente, nous admettons donc qu'elle
se renforce et qu'elle devienne soudaine.

PERSPECTIVES DU GOUVERNORAT DE MAHDIA



FIN

64

VUES